



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

Distr. RESTREINTE

08098

DP/II/SER.B/124
9 novembre 1977
Français

ASSISTANCE POUR L'ETABLISSEMENT, L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT
DE LA FOIRE INTERNATIONALE INDUSTRIELLE DE CASABLANCA,
DP/MOR/75/005,

MAROC .

Rapport final

Etabli pour le Gouvernement marocain par
l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel,
organisation chargée de l'exécution pour le compte du
Programme des Nations Unies pour le développement

D'après l'étude de M. Mario Micillo, expert de l'ONUDI

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Vienne, 1977

id.77-7961

Notes explicatives

Sauf indication contraire, le terme "dollar" (\$) s'entend du dollar des Etats-Unis d'Amérique.

L'unité monétaire du Maroc est le dirham (DH).

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

RESUME

Le projet DP/MOR/75/005 concerne l'assistance que l'ONUDI en tant qu'agence chargée de l'exécution par le PNUD aura à fournir pour l'établissement, l'organisation et le fonctionnement d'une foire internationale industrielle à Casablanca. En dépit des efforts déployés par le PNUD et l'ONUDI et d'une contribution du PNUD s'élevant à 1 711 100 dollars, d'une contribution de contrepartie de 1 423 000 DH (pour la période allant de septembre 1975 au 31 décembre 1977), les fonds pour la construction n'étant pas disponibles, l'exécution de ce projet a dû être reportée à 1981.

Le projet a été soumis par le Ministère de l'industrie, des mines et de la marine marchande marocain en mars 1974 et approuvé par le PNUD et l'ONUDI le 13 juin 1975.

La mission de l'expert a eu lieu du 15 janvier 1976 au 11 janvier 1978.

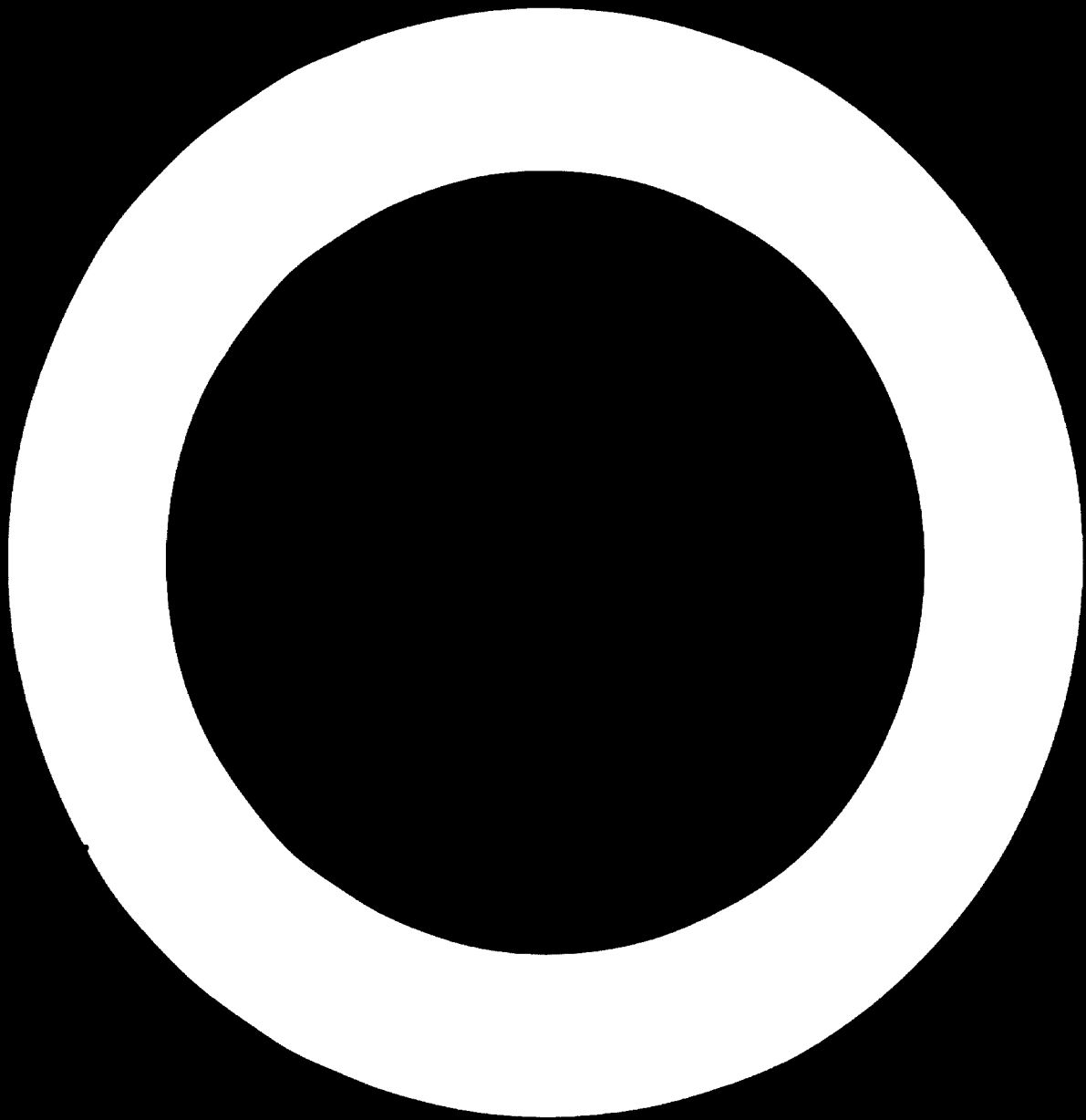


TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	6
I. ACTIVITES RELATIVES AU PROJET	8
A. Origines du projet	8
B. Objectifs du projet	8
C. Activités sous-traitées	9
D. Exécution du projet	13
E. Questions budgétaires	16
II. CONCLUSIONS	17
III. RECOMMANDATIONS	18

INTRODUCTION

L'histoire de la Foire de Casablanca remonte à 1937, année où s'est tenue la première foire, organisée par une organisation privée dans le district du port, dans un hall d'environ 6 000 m². Cette foire s'est tenue ensuite chaque année groupant un nombre croissant de participants. Elle a été transférée à son site actuel en 1949. Sur le terrain de 29 000 m² occupé par la foire se trouvent deux halls de 3 000 m² regroupant des pavillons et des stands nationaux et internationaux. Conscient de l'importance du rôle social et économique de la foire, le Gouvernement du Maroc l'a prise en charge en 1966 et a confié son organisation à la ville de Casablanca. En 1967, la première Foire internationale de Casablanca a été organisée; les suivantes ont eu lieu tous les deux ans, l'étendue du terrain finissant par atteindre 120 000 m².

Depuis 1967, les organisations ont été en mesure de développer la Foire internationale de Casablanca en un marché où commerçants et industriels viennent pour vendre et acheter des biens et où les représentants des gouvernements et des milieux d'affaires des pays en voie de développement et des pays industrialisés peuvent discuter de leurs problèmes communs. Tenant compte de l'importance croissante de la Foire dans la promotion des industries orientées vers l'exportation, le Conseil d'administration de la Foire a décidé, en 1973, d'organiser des foires industrielles spécialisées en plus de la foire internationale bisannuelle. Par exemple, une foire de l'emballage a été organisée en 1973, une foire du textile et du cuir et une foire des produits alimentaires africains ont eu lieu en 1974. Malgré les facilités limitées, deux foires internationales bisannuelles, trois à quatre foires spécialisées et trois à six congrès professionnels, des réunions et des conférences bisannuelles ont pu être organisés au cours des dernières années.

Le gouvernement, considérant que la Foire internationale de Casablanca est devenue un instrument important dans la promotion du développement économique du Maroc et conscient de ce que les installations actuelles sont insuffisantes et ne permettent plus de satisfaire les activités présentes ni futures, a décidé d'établir une nouvelle Foire industrielle internationale, plus étendue, qui permettra de répondre aux besoins actuels du pays. Cette décision est conforme à la politique du pays, qui est orientée vers l'accroissement des exportations, en particulier de l'exportation des produits manufacturés qui font appel à une main-d'oeuvre importante.

Une foire internationale bien organisée est une institution efficace pour promouvoir l'industrie et l'exportation car elle offre d'excellentes possibilités de développer des marchés, de transférer la technologie, d'échanger des informations et des expériences techniques et économiques et d'établir des contacts multilatéraux. Les foires sont utilisées de plus en plus à cette fin dans un certain nombre de pays en voie de développement et, plus particulièrement, dans les pays industrialisés. Elles permettent de prendre davantage conscience des possibilités de développer l'exportation et facilitent la coopération économique internationale. On y trouve des informations sur le design des produits, la compétitivité commerciale, la normalisation et le contrôle de la qualité, les emballages, les demandes du marché, les préférences des consommateurs, l'achat d'équipement, etc. Elles font connaître le pays et assurent sa promotion tant aux yeux des visiteurs nationaux que des visiteurs étrangers et, ainsi, encouragent les investissements et développent le tourisme dans le pays.

Casablanca, qui, pendant de nombreuses années, a joué un rôle primordial dans l'économie du pays et qui est un des principaux ports d'Afrique, demeure le site optimal pour l'établissement d'une nouvelle foire internationale. Principal centre commercial du pays, Casablanca est aussi d'un accès facile pour les hommes d'affaires africains et européens et dispose de l'infrastructure urbaine nécessaire pour les recevoir.

Donnant la priorité absolue à l'établissement de la nouvelle Foire, le gouvernement avait prévu en 1974 des crédits de quelque 40 millions de dollars à cet effet. Le Conseil des ministres avait fixé à la mi-1977 la date à laquelle les nouvelles installations auraient dû être prêtes et avait également accordé la priorité à l'allocation des ressources nécessaires pour que ce délai soit respecté.

I. ACTIVITES RELATIVE AU PROJET

A. Origines du projet

Dans un premier temps, le Gouvernement marocain a demandé au PNUD et à l'ONUDI, dans le cadre du programme des SIS (IS/MOR/74/010), une assistance pour déterminer quelles devraient être, en gros, les installations, les services et espaces nouveaux nécessaires à une foire internationale industrielle répondant aux exigences actuelles. Cette mission confiée par l'ONUDI aux organisateurs de la Foire de Düsseldorf - NOWEA - s'est terminée en octobre 1974. Le Conseil des ministres a chargé le Ministère du commerce, de l'industrie, des mines et de la marine marchande de prendre les mesures nécessaires à l'établissement de la nouvelle Foire. Les responsables de la foire actuelle et le Ministère du commerce, de l'industrie, des mines et de la marine marchande ont examiné en 1974 plusieurs installations de foire en Europe de façon à évaluer leur fonctionnement et leurs activités et à étudier les accords possibles entre les foires existantes et la nouvelle Foire de Casablanca quant au transfert de technologie et de "know-how" pour l'établissement physique, l'organisation, la gestion et la promotion. Le gouvernement a trouvé que la Foire de Düsseldorf - NOWEA - était la mieux organisée des foires internationales visitées et la plus susceptible de fournir les services d'assistance technique requis pour l'établissement de la nouvelle Foire ainsi que de maintenir des liens de coopération avec la Foire de Casablanca après l'inauguration de cette dernière.

B. Objectifs du projet

Les objectifs à long terme du gouvernement sont d'accroître et de diversifier l'industrialisation et l'exportation de produits manufacturés en créant un centre de contacts pour les industriels et hommes d'affaires locaux et étrangers, où les contrats commerciaux pourraient être promus, où les équipements et les techniques disponibles des différentes branches industrielles pourraient être exposés et où les possibilités d'exportation du pays pourraient être présentées.

Les objectifs immédiats du projet sont d'aider le Gouvernement marocain à établir la nouvelle Foire internationale de Casablanca à assurer son organisation, son fonctionnement, la fourniture d'assistance aux services de promotion requis pour la première foire ainsi que la formation du personnel de direction

et de faire en sorte que les fonds disponibles et affectés à cette fin soient investis d'une manière aussi rationnelle et économique que possible. Afin de réaliser cet objectif, le projet devait fournir les éléments suivants :

- Tous les estimatifs de quantités, l'engineering, les plans, les dessins et spécifications techniques détaillés quant au site, aux immeubles et équipements requis par la nouvelle Foire ainsi que tous les documents nécessaires pour les appels d'offres et leur soumission au gouvernement;
- Le transfert du "know-how" en matière d'organisation, de gestion et de fonctionnement de la Foire de Casablanca de façon à assurer l'utilisation et l'efficacité maximales des installations;
- La formation à l'étranger de quatre fonctionnaires responsables respectivement de la promotion, de l'organisation, de l'administration et de l'aménagement des stands;
- Des services consultatifs pour organiser un programme de promotion au cours de la première foire.

C. Activités sous-traitées

Les autorités responsables de la Foire de Casablanca ont exprimé au PNUD et à l'ONUDI le désir de voir le projet mis en oeuvre par la NOWEA (Foire de Düsseldorf) et par leurs architectes (Bureau H. Wilke & Partners).

En conséquence, l'ONUDI a confié sous contrat à la NOWEA et à ses architectes l'exécution du projet dont les trois composantes sont détaillées ci-dessous, et a nommé un coordonnateur pour les deux premières années du projet, de façon à assurer une supervision continue, à faciliter la liaison avec toutes les parties concernées et à assurer le gouvernement d'un appui constant.

Composante A - Préparation des plans pour l'établissement physique de la nouvelle Foire

a) Choix du site

Le bureau de l'architecte H. Wilke, devra fournir toute l'assistance technique nécessaire aux autorités compétentes concernant la situation géographique du site, ses conditions physiques ainsi que l'infrastructure urbaine qui doit comprendre :

- Rattachement du site au réseau ferroviaire, au réseau routier, au port et à l'aéroport;

- Centre des congrès : une salle de conférences (auditorium) pour 1 200 personnes; une salle de conférences pour 800 personnes (ces salles pouvant être converties respectivement en théâtre et en cinéma); trois salles de conférences pouvant recevoir 100 personnes chacune. Un restaurant principal avec cuisine, salons, annexes, le tout entièrement équipé; un centre de services et centre commercial; poste de police et bureau des objets perdus; poste de pompiers; bureau pour les agences d'expédition; bureau de douane; bureau de poste; installations de radio et télévision (10 000 m²).

- Immeuble d'entrée : Hall de réception, bureaux d'information, bureau d'accueil des visiteurs étrangers, guichets de banques, agences de voyage, casiers individuels et installations de service, rampes d'accès pour taxis et autobus.

- Bâtiments administratifs : Ensemble annexé au centre de services et au centre commercial : bureaux, locaux pour le matériel de chauffage et de climatisation, réseau d'électricité et bureaux des gardiens.

- Maison des hôtes : Située à proximité du centre des congrès et des bâtiments administratifs et comprenant des appartements et chambres pour VIP (4 290 m²).

- Ateliers, dépôt et garage : Ensemble d'ateliers d'une superficie de 3 000 m² pour menuiserie (machines et établis), peinture, impression, vernissage, décoration, couture, assemblage, électricité et un magasin pour l'outillage et le matériel; bâtiment comprenant un garage pour les véhicules, un magasin d'outillage, un atelier de réparation, un local pour l'évacuation et la compression des ordures (3 500 m²).

- Espace en plein air : Des surfaces bétonnées (pour expositions) d'environ 30 000 m² attenant aux halls et au centre des congrès, parcs de stationnement ainsi qu'aux voies d'accès au terrain d'exposition, aux dépôts de provisions et fournitures ainsi qu'aux parties où le paysage a été aménagé.

- Systèmes d'information et de signalisation : Signalisation primaire et secondaire sur le terrain d'exposition, système d'information dans les bâtiments, organisation de la circulation à l'intérieur de la Foire.

- "Tivoli" : Plan de masse, jardins, théâtre en plein air, restaurants, parc d'attraction et installations diverses pour loisirs (108 000 m²).

- Circulation sur les voies d'accès à la foire et à l'intérieur de la foire : piétons, voitures, taxis, camions, cars;
- Assistance aux autorités compétentes dans leurs investigations sur la nature du sol et du sous-sol comme il est détaillé ci-après et évaluation des résultats des dites investigations;
- Analyses du sol : capacité portante du terrain; possibilités de fondations; analyses des eaux;
- Approvisionnement en énergie électrique et en eau; évacuation des eaux usées; téléphone, télex;
- Conditions microclimatiques : vents; soleil; ombre;
- Qualité du sol pour l'aménagement du paysage du point de vue géologique; biologique; chimique;
- Collecte et analyse des données fournies par les autorités compétentes et résultats des examens ci-dessus. Conseils aux autorités compétentes quant aux préparatifs en matière d'infrastructures nécessaires à l'extérieur du parc de la Foire : routes, voies ferrées, approvisionnement en eau et en énergie, télécommunications (téléphone, télex).

b) Planification détaillée

Préparation des plans et schémas techniques, spécifications et estimatifs des prix requis pour le lancement des appels d'offres par le gouvernement.

La planification détaillée doit porter sur les points suivants :

Surface du terrain	650 000 m ²
Surface bâtie	94 500 m ²
Volume à bâtir	1 120 560 m ³

- Halls d'exposition : Halls pour les manifestations exigeant une superficie d'environ 65 000 m² convenant pour des foires et expositions nécessitant de grandes surfaces de halls couverts, d'une superficie de 20 000 m² et d'une hauteur intérieure de 14 m, avec système de ponts roulants, raccordement aux réserves ferrés, installations diverses, restaurants avec cuisines équipées, etc.

- Un pavillon d'exposition destiné à "L'artisanat au Maroc" de 3 776 m²;
- Un pavillon d'exposition destiné à "L'agriculture au Maroc" de 5 000 m²;

c) Cahiers des charges et conditions de livraison

Pour chacun des éléments susmentionnés et pour l'ensemble du terrain de la Foire, les architectes ont établi des spécifications et fait des estimations précises portant sur le matériel et les installations nécessaires, notamment en ce qui concerne les points suivants :

- Chauffage, ventilation, climatisation; équipement sanitaire; approvisionnement en énergie; installation électrique; équipement pour système d'air comprimé; équipement pour cuisines; système de ponts roulants; ascenseurs, monte-charges, matériel de manutention et de levage; escaliers roulants; courroies transporteuses; signalisation et aménagement du paysage;
- Accords avec le gouvernement en ce qui concerne le type de cahier des charges pour les appels d'offres;
- Préparation du planigramme et des devis quantitatifs, élaboration des clauses et conditions de contrats et documentation d'appel d'offres. Accord avec les autorités compétentes au sujet des modèles de soumission d'offres à utiliser ainsi que la documentation pour l'examen et la décision du maître d'oeuvre relatif à ce modèle;
- Participation à l'établissement des listes de fournisseurs.

Composante B - Spécialistes pour l'organisation et le fonctionnement de la Foire (prestations qui auraient dû être fournies par les spécialistes de NOWEA) 1/

- Assistance technique à la direction de la Foire de Casablanca en matière d'organisation et d'établissement d'une administration fonctionnelle;
- Fonction administrative;
- Organisation technique avant, pendant et après les foires (interne et externe);
- Relations avec les ministères, les autorités et les institutions de sécurité;

1/ Cette composante est étroitement liée à la nouvelle Foire, la construction ayant été renvoyée à une date ultérieure, cette composante est remise sine die.

- Assistance technique aux exposants en ce qui concerne la construction des stands, leur aménagement et la présentation des produits;
- Assistance technique en matière de publicité, de relations publiques et de travail de presse;
- Assistance technique pour la préparation de la première Foire dans les nouveaux locaux.

Composante C - Formation (prestation fournie par NOWEA)

Formation de quatre responsables de la direction de la Foire de Casablanca ayant des connaissances de base de l'allemand, une formation préparatoire dans le domaine commercial et administratif et/ou des connaissances techniques. Le programme de formation de quatre mois au siège de NOWEA aurait dû comprendre les secteurs spécialisés suivants :

- Promotion : relations publiques; marketing, travail de presse, catalogue, protocole;
- Organisation : organisation des expositions, planification des halls et de leur utilisation, service aux exposants, organisation du trafic et des transports, maintien en bon état des lieux, stockage des emballages vides, problèmes de sécurité, prévention d'incendie, emballage et douane;
- Finances et administration : méthodes de calcul, considérations économiques, utilisation du personnel, contrôle de la rotation (équipement et matériel divers) service d'entreposage et d'achat;
- Technique : design, construction des stands, système d'information, approvisionnement en énergie;
- Promotion de la nouvelle Foire : assistance technique à la nouvelle Foire en matière de publicité; promotion de la nouvelle Foire par la NOWEA par l'intermédiaire de ses diverses agences à l'étranger et informations sur la nouvelle Foire.

D. Exécution du projet

Les travaux relatifs à la composante A à effectuer par le Bureau H. Wilke & Partners ont débuté par trois réunions préliminaires tenues par l'équipe du Bureau Wilke, le 23 septembre 1975 à la Préfecture de Casablanca (Division économique), le 24 septembre 1975 au Ministère des travaux publics à Rabat, le 25 septembre 1975 à la Préfecture de Casablanca.

Les premières réunions officielles ont eu lieu à Rabat les 15 et 16 janvier 1976 à la Direction du commerce extérieur. A ces réunions assistaient la Direction du commerce extérieur, la Direction de la division économique de la Préfecture de Casablanca et de la Foire internationale de Casablanca, le représentant du Ministère des travaux publics (Direction des bases aériennes), le représentant résident du PNUD, le conseiller industriel principal de l'ONUDI, ainsi que le coordonnateur, les représentants de la NOWEA et l'équipe du Bureau H. Wilke. Ces deux réunions ont servi de points de départ et toutes les questions relatives aux obligations des sous-traitants y ont été mises au point; on a fixé les contreparties et le directeur des bases aériennes (Travaux publics) a été nommé superviseur des travaux techniques.

Du 30 avril au 7 mai 1976, l'équipe du Bureau Wilke était de nouveau dans la zone du projet pour discuter et faire approuver les modifications aux travaux demandés précédemment par les Travaux publics et donner son avis sur les analyses du terrain que la direction de la Foire avait faites faire entre-temps

Du 14 au 21 juin 1976 l'équipe du Bureau Wilke se trouvait encore dans la zone du projet pour discuter et soumettre ses plans à l'approbation préliminaire des différentes administrations : Travaux publics, PTT, Eaux, Electricité, Sapeurs-pompiers, Travaux municipaux, etc.

Au cours de toutes ces réunions, des modifications ont été apportées aux divers plans pour être approuvées définitivement lors des dernières réunions du 10-11 août 1976 par les autorités compétentes et le Ministère des Travaux publics (bases aériennes). Le 4 novembre 1976 a été fixé comme date pour le rapport final pour tous les travaux d'architecture.

Ce jour là, une séance plénière s'est tenue au siège de la Direction du commerce extérieur présidée par M. Ghissassi, ministre du commerce, de l'industrie, des mines et de la marine marchande, qui a présenté aux autorités gouvernementales marocaines les travaux d'architecture définitifs concernant la phase "A" de la nouvelle Foire industrielle de Casablanca. A cette réunion assistaient : A. Benslimane, ministre des finances; D. Basri, secrétaire d'Etat à l'intérieur; M. Belarbi Alaoui, gouverneur de la Préfecture de Casablanca; A. Bennani Smires, secrétaire général du Ministère du commerce; O. Slimani Telmcani, secrétaire général du Ministère des finances; A. Echani El Idrissi, secrétaire général du Ministère de l'habitat, de l'urbanisme, du tourisme et de l'environnement; M. Belhadgi, secrétaire général du Ministère des travaux

publics et des communications; M. Ibnou Taleb, adjoint du gouverneur de Casablanca et directeur général de la Foire; N. Layt, ingénieur en chef des bases aériennes (Ministère des travaux publics) et chargé de la supervision des travaux d'architecture du projet de la nouvelle Foire; P.D. Lowes, représentant résident du PNUD; G. Jelonek, assistant du représentant résident du PNUD; A. Farinpour, fonctionnaire de l'ONUDI; D. Gardellin; M. Micillo, coordonnateur du Projet; H. Wilke, architecte sous-traitant et son équipe; des représentants des départements techniques ministériels et d'organismes financiers et bancaires marocains ainsi que tous les représentants de la presse marocaine;

M. Layt, directeur du service des bases aériennes, chargé par le ministère des Travaux publics de superviser les travaux d'architecture du projet a fait l'exposé des travaux avec projection de diapositives.

Tous les participants ont été frappés par le fonctionnalisme des structures prévues dans les plans de l'architecte Wilke.

M. Ghissassi a demandé que soit préparée une étude financière pouvant servir de base à des investissements pour la construction de la nouvelle Foire.

Le 31 décembre 1976, le Bureau Wilke a fait parvenir à la direction de la Foire, par l'entremise de l'ONUDI, tous les documents définitifs concernant la composante A et le représentant résident du PNUD au Maroc a reçu du gouverneur de Casablanca et président de la Foire une lettre d'acceptation.

Comme il a été dit précédemment, la composante B a été mise sine die

La composante C relative à la formation pour quatre mois des stagiaires à la NOWEA à Düsseldorf a été, à la demande des autorités concernées, scindée en deux périodes de deux mois, l'une en septembre et octobre 1976 s'est déroulée régulièrement, l'autre a été remise à juillet et août 1978, soit avant l'inauguration de la nouvelle Foire. La construction de la nouvelle Foire ayant été remise, cette dernière phase de formation le sera aussi. Il en va de même pour la promotion de la nouvelle Foire qui devrait commencer 14 mois avant son inauguration.

E. Questions budgétaires

Contribution du PNUD (de septembre 1975 au 31 décembre 1977)

	<u>En h/m</u>	<u>En dollars</u>	
Coordonnateur	24	72 000	Mission terminée
Architecte Wilke (sous-traitant)	600	1 349 600	Prestations
	8	230 000	Ce montant inclut 34 h/m de prestations à fournir à la première requête du gouvernement à l'ONUDI
		40 000	Payables à la consignation et acceptation du rapport final
Divers		19 500	
		<u>1 711 100</u>	

Contribution du gouvernement (de septembre 1975 au 31 décembre 1977)

	<u>En h/m</u>	<u>En DH</u>
Directeur	12	96 000
4 fonctionnaires	48	192 000
Contrepartie des sous-traitants (supervision des travaux de l'architecture par le Service des bases aériennes)		
Personnel administratif		
Entretien voiture, chauffeur, matériel courant bureaux, téléphone, télex, transport		475 000
Total		<u>1 423 000</u>

La Foire a, en outre, fait face aux coûts des sondages du terrain
(environ 43 sondages et calculs relatifs) se montant à 150 000 DH.

II. CONCLUSIONS

Les travaux effectués par le Bureau Wilke & Partners ont été parfaits et toutes les parties concernées ont été satisfaites.

Tous les documents relatifs à la construction de la nouvelle Foire ont été transmis par le coordonnateur à la Direction de la Foire qui, à son tour, les a transmis à la Direction des bases aériennes (Travaux publics) qui, de son côté, a mis au point tous les détails pour les appels d'offres qui n'attendent pour être lancés que la disponibilité de fonds pour la construction.

Il est regrettable que les fonds nécessaires à la construction ne soient pas actuellement disponibles par suite d'autres besoins prioritaires du pays (hôpitaux, écoles, etc.). Ceci fera renvoyer la construction aux environs de 1981. Comme conséquence de l'augmentation du coût des matériaux et de la main-d'oeuvre, il y aura une augmentation très substantielle dans l'estimatif des prix basés sur ceux de 1976, qui étaient approximativement de 65 millions de dollars.

D'autre part, la plupart des prestations que devait fournir la NOWEA et qui sont étroitement liées à la construction de la nouvelle Foire, devaient faire l'objet d'un commun accord, comme il avait été stipulé à la réunion tripartite du 8 août 1976, aux termes duquel il avait été décidé de :

- Reporter l'exécution des composantes du projet à exécuter par la NOWEA à une date ultérieure, jusqu'au moment où les autorités en feraient la demande;
- Rédiger un avenant au contrat ONUDI/NOWEA en vue de ce qui précède;
- Fixer la date d'une réunion tripartite afin qu'une décision soit prise à la lumière de l'acceptation de l'avenant par la NOWEA.

Il est regrettable que ce sursis dû à des raisons indépendantes de la volonté des parties rende à ce jour nuls tous les efforts humains et financiers déployés par la Direction de la Foire et par le PNUD/ONUDI.

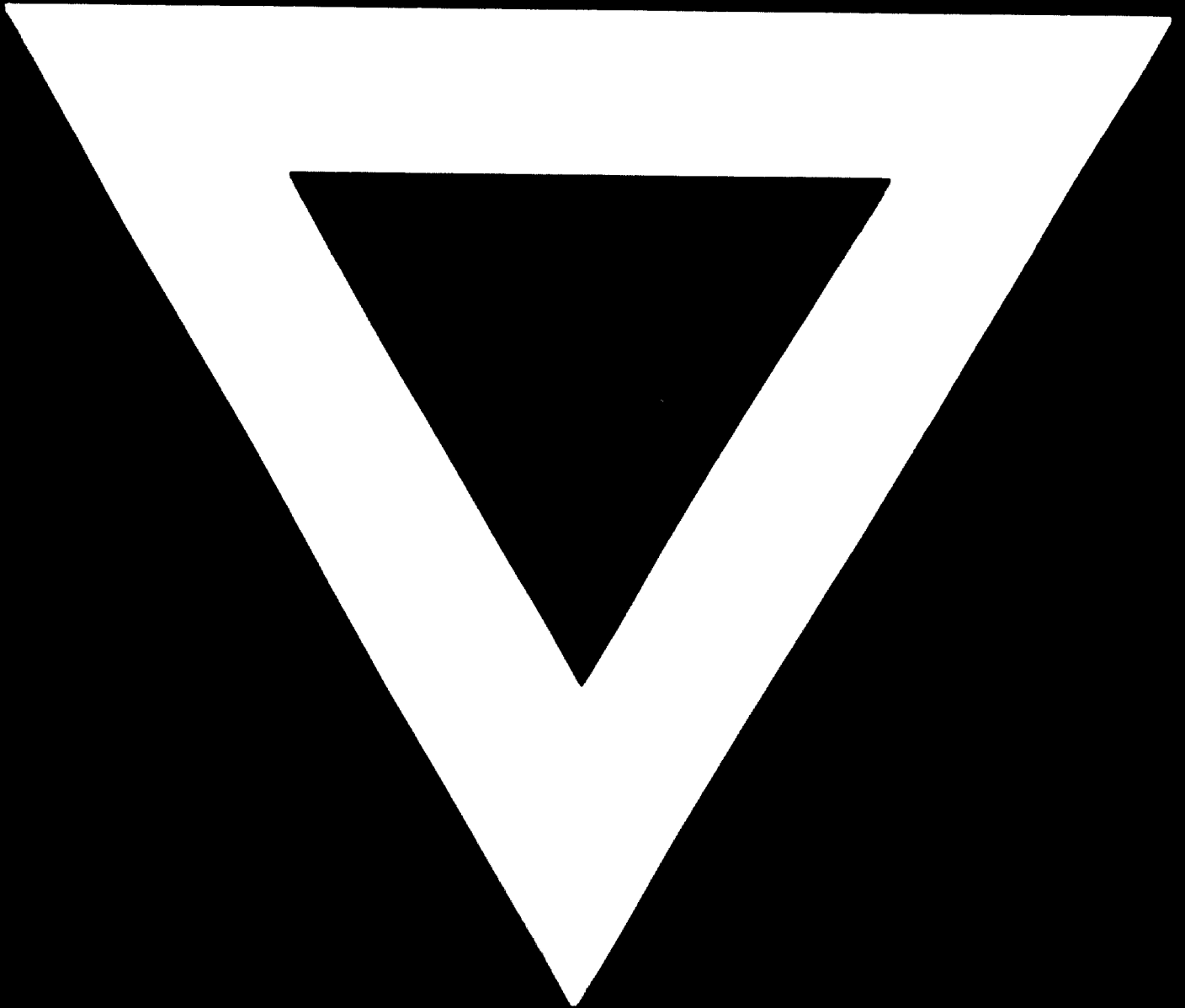
III. RECOMMANDATIONS

Il est vivement recommandé de déployer tous les efforts possibles afin de trouver au plus tôt et avant que les prix des matériaux n'augmentent trop les sommes pour investissements nécessaires à la construction de la nouvelle Foire industrielle sans jamais perdre de vue l'importance primordiale et les bénéfices économiques substantiels, bien que non directement visibles, qu'une foire industrielle de cette envergure apporterait à l'économie, l'industrialisation, au développement et au tourisme du Maroc, comme le prouvent les projets du PNUD dont l'exécution est confiée à l'ONUDI pour la modernisation de la Foire de Damas et la construction d'une nouvelle Foire industrielle à Tunis.

D'autre part, il faut noter que non seulement les locaux de la foire actuelle se sont avérés, lors de la 27ème Foire, qui a duré du 28 avril au 15 mai 1977, déjà insuffisants mais que les édifices sont vétustes et que leur usage deviendra de plus en plus dangereux pour les exposants et pour le public; tout ceci aura comme conséquence logique la fin de la Foire de Casablanca qui pendant de nombreuses années aura été l'instrument d'un développement économique et social constant dans le pays.



C-721



79.01.15